



## RÉSUMÉ DU WEBINAIRE

Violences basées sur le Genre : Comment le leadership peut-il faire la différence ?

06 Décembre 2017

Affectant plus de 70% des femmes dans les crises humanitaires, les violences basées sur le genre (VBG) représentent un terrible fléau aux conséquences dramatiques qui nécessite un engagement fort de la part des Coordonnateurs Humanitaires et des Equipes Humanitaires Pays sur le terrain. La réponse aux VBG est pourtant souvent considérée à tort comme un sujet technique ou un problème culturel. Il est urgent de reconnaître que la réponse à ces violences doit au contraire bénéficier d'une priorisation stratégique par le leadership et être pleinement intégrée aux opérations humanitaires de manière concrète, comme stipulé dans les nouveaux [Termes de référence standards pour les Equipes Humanitaires Pays du Comité Permanent Interorganisations \(IASC\)](#).

### Invités

#### Najat Rochdi

Représentante Spéciale adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies (RSASG), Coordinatrice Résidente et Humanitaire, République Centrafricaine (RCA)

#### Heather Kerr

Directrice Pays de Save the Children, République Démocratique du Congo (RDC)



#### Najat Rochdi

RSASG, Coordinatrice Résidente et Humanitaire, RCA

**En tant que Coordinatrice Humanitaire, quelles actions concrètes avez-vous mises en œuvre avec le soutien de l'Equipe Humanitaire Pays en Centrafrique pour prioriser la lutte contre les violences basées sur le genre et le soutien aux survivant(e)s ? Quels défis avez-vous rencontré et rencontrez-vous encore ?**

Les VBG sont particulièrement présentes en RCA : 1296 cas de viol ont été pris en charge par les services de santé entre Janvier et Septembre 2017 pour la seule ville de Bangui. Le Secrétaire Général en a fait un élément central de sa visite au mois d'Octobre 2017. Cela a des conséquences profondes et durables sur la paix et la stabilité en RCA. Consciente de l'urgence de la situation, l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) a mis en œuvre une série d'actions :

- Signature et mise en application du Compact qui affirme la responsabilité collective de l'EHP dans la prévention et la réponse aux VBG ;
- Formation des différents clusters sur les « Directives IASC (2015) pour l'intégration des activités ciblant les VBG dans l'action humanitaire » qui s'est conclue à Bangui le 24 Novembre ;
- Mobilisation des ressources pour la réponse et la prévention des VBG, ce qui a permis de dégager des budgets importants dans les fonds humanitaires pour des projets VBG (A titre d'exemple, dans le dernier CERF, 2 millions de dollars ont été attribués au projet VBG conjoint (UNFPA, UNHCR et UNICEF) ;

- Adoption d'une approche de sensibilisation et de transversalité à tous les niveaux de l'architecture humanitaire en RCA :
  - L'EHP a récemment été sensibilisée sur les recommandations de l'OMS sur le rapportage et la recherche en VBG. D'autres sensibilisations et formations auprès de l'EHP par des acteurs spécialisés sont planifiées ;
  - L'EHP a effectué un plaidoyer actif pour l'obtention gratuite du certificat médical pour les survivantes de VBG ;
  - L'EHP est en train de revoir le Protocole de partage de l'information relatif aux cas d'exploitation et d'abus sexuels (EAS) qui assure le rapportage confidentiel et la redevabilité des acteurs humanitaires vis-à-vis de tous les incidents d'EAS en RCA ;
  - L'EHP est en train de revoir le document sur la Centralité de la Protection dans lequel les questions de VBG auront une place primordiale ;
- Enfin, avec le support des agences spécialisées et en collaboration avec le Ministère des Affaires Sociales et de la Promotion de la Femme, une stratégie nationale de lutte contre les VBG est en train d'être développée.

#### Défis :

- Le contexte Centrafricain (structurel et sécuritaire) est favorable aux VBG et particulièrement les violences sexuelles dans un contexte d'impunité généralisée ;
- Les difficultés d'accès dans plusieurs zones de RCA ont un impact direct sur les services de prévention et de prise en charge par les partenaires de mise en œuvre ;
- Les partenaires locaux ont besoin d'un grand effort collectif de renforcement de leurs capacités afin d'assurer la pérennisation des interventions humanitaires ;
- Malgré tout, une certaine résistance demeure à considérer les VBG comme une priorité dans l'action humanitaire.

### Comment s'assurer que les décisions prises et les stratégies adoptées par le Coordonnateur Humanitaire et l'Equipe Humanitaire Pays soient opérationnalisées au niveau du terrain et aient un véritable impact sur les populations affectées ?

En s'assurant que :

- Les plans d'actions élaborés par les clusters participants à la formation sur les « Directives IASC (2015) pour l'intégration des activités ciblant les VBG dans l'action humanitaire » sont effectivement mis en œuvre ;
- Les projets financés par les fonds humanitaires (tous les projets, pas seulement les projets VBG) sont développés et exécutés en tenant compte des mesures de prévention et de mitigation des risques de VBG ;
- Les stratégies de redevabilité (i.e. enquêtes de satisfaction des bénéficiaires sur la qualité du support reçu, etc.) sont mises en œuvre et deviennent une pratique courante ;
- Le concept de tolérance zéro envers l'EAS est reconnu par toute la communauté humanitaire en RCA et le système de rapportage de cas est fonctionnel. L'accent est également mis sur une assistance adaptée aux survivantes d'EAS.



**Heather Kerr**

Directrice Pays de Save the Children, RDC

### Comment votre organisation, Save the Children, soutient-elle la prévention et la réponse collectives aux VBG en RDC ? Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés ?

Au niveau collectif et en tant que membre de l'Equipe Humanitaire Pays, Save the Children :

- Forme les acteurs humanitaires sur les normes et les procédures de la Politique de Défense de l'Enfant ;
- Appuie la mise en place, dans les communautés et les camps de personnes déplacées et réfugiées, des mécanismes de gestion de plaintes qui permettent de dénoncer les cas de VBG ;
- Les ONG internationales ont encouragé l'EHP à soutenir la mise en œuvre d'une évaluation VBG multi-agences dans les provinces du Kasai ;
- Les ONG internationales membres de l'EHP ont le devoir de s'assurer que la lutte contre les VBG reste un point clé à l'agenda de l'EHP ;
- L'EHP en RDC doit encore faire progresser l'inclusion transversale des VBG ("mainstreaming") alignée sur l'approche multisectorielle du Plan de Réponse Humanitaire (HRP).

Dans le cadre de ses programmes d'Éducation, de Protection de l'Enfant et de Santé, Save the Children RDC :

- Sensibilise sur les impacts négatifs des VBG avec pour perspectives de réduire la tolérance et l'acceptation de toutes les formes de VBG au niveau communautaire ;
- Informe les populations affectées sur les mesures législatives qui criminalisent les faits de VBG ;
- Renforce les aptitudes des femmes, des hommes, des filles et garçons à lutter contre les VBG ;
- Instaure la discipline positive en milieu scolaire pour appuyer l'inclusion des filles dans le système éducatif et lutter contre les mariages précoces et les grossesses chez les adolescentes ;
- Met en place des mécanismes communautaires pour dénoncer les VBG ;
- Facilite la synergie entre le RECOPE (Réseau Communautaire pour la Protection de l'Enfance) les Clubs d'Enfants, les Services Sociaux, et les Centres de Santé pour l'accès des survivant(e)s aux VBG à l'assistance psychosociale, aux soins de santé et aux mesures de protection juridique.

#### **Défis :**

- Lutter contre l'impunité des responsables des VBG ;
- Renforcer le leadership des femmes pour le plaidoyer visant la mise en œuvre effective du cadre législatif de lutte contre les VBG et notamment la loi sur la protection de l'enfant et la loi sur les violences sexuelles ;
- Engager les leaders religieux et traditionnels, les activistes militants des droits humains et les jeunes pour la transformation des normes sociales qui tolèrent les VBG et incitent à l'exclusion sociale des survivant(e)s.

#### **Quelles sont les leçons apprises en RDC qui pourraient être utiles à d'autres opérations ?**

En RDC et dans les autres contextes, l'EHP et le CH doivent s'assurer que :

- La lutte contre les VBG est inscrite à l'agenda de l'EHP et fait régulièrement l'objet de discussions et de décisions stratégiques ;
- Un ou plusieurs membres de l'EHP avec un lien direct au sous-cluster VBG sont désignés comme points focaux pour suivre les problématiques de VBG ;  
*\*Ex. la coordinatrice du sous-cluster VBG est régulièrement invitée par le CH et le Représentant du FNUAP à présenter les problématiques VBG à l'EHP et à former ses membres sur la question.*
- Le CH et l'EHP font un plaidoyer commun envers les bailleurs de fond pour que les financements nécessaires soient dédiés à la lutte contre les VBG ;  
*\*Ex. En RDC, les bailleurs sont particulièrement engagés dans le financement de la lutte contre les VBG. La dernière allocation CERF, demandée par l'EHP, a permis de dédier 1.5 millions de dollars à un projet multisectoriel (protection, NFI et santé), aligné sur l'approche multisectorielle du HRP. C'est le fond le plus important jamais reçu en RDC pour un projet VBG à travers le CERF.*
- Une stratégie de l'EHP pour la lutte contre les VBG, liée à la stratégie de Centralité de la Protection et à l'approche « Rights up Front » est adoptée et mise en œuvre ;
- Les populations affectées sont incluses dans la lutte contre les VBG à travers des approches communautaires ;  
*\*Ex. Les survivant(e)s des VBG adhèrent beaucoup plus aux appuis psychosociaux, aux soins de santé et à l'assistance juridique qui leurs sont offerts au niveau de leurs communautés*  
*\*Ex. Instaurer une synergie entre les leaders religieux et traditionnels, les hommes, les groupes de femmes et des jeunes permet de mettre en place des approches communautaires efficaces de prévention et de réponse aux VBG et qui peuvent se poursuivre au-delà du projet qui les a initiées.*  
*\*Ex. En contexte rural surtout, de fausses croyances incitent les filles à avoir des relations sexuelles très jeunes. Exemple : « une fille de 14 ans qui n'a pas encore eu de relations sexuelles ne pourra jamais procréer » ; Les programmes de santé de reproduction pour les adolescent(e)s sont indispensables pour prévenir les VBG.*
- Un plaidoyer est mené auprès des autorités nationales et locales pour renforcer leur participation et leur engagement dans la lutte contre les VBG.  
*\*Ex. La participation des magistrats aux campagnes de sensibilisation renforce les efforts de prévention.*

**Comment peut-on intégrer la composante juridique dans un pays comme la Centrafrique, où dans la plupart des régions l'autorité de l'Etat n'existe plus, y compris les institutions judiciaires qui l'incarne ?**

*Najat Rochdi:* Un travail approfondi est fait sur le redéploiement des services de l'Etat par les humanitaires. Dans le cas où les autorités sur place sont absentes, il faut mettre en œuvre des pratiques innovantes. Par exemple en Centrafrique des magistrats sont régulièrement emmenés dans certaines zones où des cas de VBG ont été rapportés directement auprès des victimes. Le transport a lieu avec l'appui de la MINUSCA. Malheureusement ce type d'actions n'est pas assez systématisé. Les survivant(e)s ne peuvent espérer guérir d'un tel traumatisme si les responsables ne sont pas sanctionnés. Le gouvernement est aussi soutenu dans la mise en place d'une plateforme de justice transitionnelle dans l'attente du redéploiement du système de justice régulier.

**L'impression qui persiste dans la communauté humanitaire est que les financements sont plus facilement mobilisables pour la réponse aux VBG que pour la prévention. Êtes-vous confrontée à ce déséquilibre et si oui, comment y faites-vous face ?**

*Heather Kerr:* Il est nécessaire de mettre en œuvre des programmes qui incluent les deux aspects, prévention et réponse. La prévention doit se faire avec l'engagement des communautés pour un réel impact. En ce qui concerne le financement, en RDC un plaidoyer commun des membres de l'EHP envers les bailleurs de fonds a été organisé. Dans notre pays les bailleurs sont particulièrement engagés dans le financement des VBG, comme l'a montré le dernier financement CERF.

**On demande aux EHP de prioriser un très grand nombre de thématiques au niveau stratégique, que ce soit la protection, les VBG, la redevabilité envers les populations affectées, la Protection contre les EAS, le Nexus entre l'action humanitaire et le développement, etc... en plus de répondre aux urgences quotidiennes et d'assurer des programmes de qualité. Comment prioriser quand tout est une priorité ?**

*Najat Rochdi:* Il faut revenir à l'essentiel. Toute la communauté humanitaire a reconnu que les VBG sont un élément fondamental de la protection, de la réconciliation et de la cohésion sociale. Les activités de prévention et de réponse ne sont en outre pas forcément budgétivore. Elles peuvent être financées par différents biais, comme par exemple à travers le *peacebuilding fund*, puisqu'il est prouvé que l'existence des VBG retarde les efforts de consolidation de la paix. C'est un principe non-négociable.